

**SEMESTRIEL  
DECEMBRE 2012**

**GIGOUZAC  
INFOS**

**N°10**



## **SOMMAIRE**

- **Page 1 : L'Automne**
- **Page 2 : Infos pratiques**  
« Démarches administratives »
- **Page 3 : Éditorial du Maire**
- **Page 4 à 5 : Infos municipales**
- **Page 6 : Recensements - Etat civil**

- **Page 7 : Retour en images**
- **Page 8 : Vie à l'école**
- **Page 9 : Vie associative - Manifestations à venir**
- **10 : Portrait**
- **11 : Revue de presse**

**Mairie**

- Le secrétariat est ouvert - les mardis de 13H30 à 15H30 - les vendredis de 15H à 17H
  - Les permanences de Monsieur le Maire :
    - les vendredis après-midi
    - les samedis de 10.30H à 12H sur rendez-vous
- Tél 05 65 36 83 69 Fax 05 65 36 83 71  
Email : [mairie.de.gigouzac@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.gigouzac@wanadoo.fr)

***DEMARCHES ADMINISTRATIVES***

**EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE** : à la mairie du lieu de naissance.

**Pièces à fournir** : indiquer nom, prénom, date de naissance + nom, prénom des parents.

Présenter une pièce d'identité ou le livret de famille.

**EXTRAIT D'ACTE DE DECES** : à la mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt.

**Pièces à fournir** : indiquer nom, prénom, date du décès.

**EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE** : à la mairie du lieu de mariage.

**Pièces à fournir** : indiquer nom, prénom et date de mariage + nom, prénom des parents.

Présenter une pièce d'identité ou le livret de famille.

**DECLARATION DE DECES** : à la mairie du lieu de décès.

**Pièces à fournir** : présentation du livret de famille du défunt ou de sa pièce d'identité et le certificat de constat de décès du médecin.

**Délai** : dans les 24 h qui suivent le décès.

**DOSSIER DE MARIAGE** : à la mairie du domicile de l'un ou l'autre des futurs époux.

**Pièces à fournir** : copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des deux fiancés (validité moins de 3 mois à la date du mariage), attestation de domicile et liste des témoins (majeurs).

**Attention** : des démarches particulières sont à effectuer pour les veufs, les divorcés, les étrangers, les réfugiés et les apatrides.

**Délai** : pièces à déposer au moins 1 mois avant le mariage.

**PACS** : Tribunal d'instance de Cahors.

**CERTIFICAT DE CONCUBINAGE** : à la mairie du domicile.

**Pièces à fournir** : pièces d'identité et justificatifs de domicile des intéressés.

**DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE** : à la mairie du domicile.

**Les titres d'identité**

**La carte d'identité sécurisée (C.N.I.) Elle est valable 10 ans** : à la mairie du domicile.

**Coût** : gratuite, sauf en cas de renouvellement suite à perte ou vol (25 €).

**Le passeport biométrique Il est valable 5 ans (pour les mineurs), 10 ans (pour les majeurs)** : dans les mairies équipées du dispositif de recueil : Cahors

**Coût** : - enfant de moins de 15 ans : 17 €, enfant entre 15 et 18 ans : 42 €, adulte : 86 €.

## ***EDITORIAL DU MAIRE***

### LA SAUVERGARDE DE NOTRE ENVIRONNEMENT, UN DEVOIR DES ELUS

Notre mission d'élus et par conséquent la politique communale, s'articule autour de quelques idées simples : améliorer le cadre de vie, créer des investissements structurants, s'efforcer de permettre l'accueil de nouveaux habitants et accompagner le dynamisme associatif.

L'objectif est de permettre à Gigouzac d'exister et aux Gigouzacois de profiter, au mieux, de leur environnement exceptionnel.

L'année 2012 s'inscrit dans cette continuité, malgré la morosité ambiante et les difficultés financières qui touchent notre économie, les collectivités et les habitants de nos communes.

La commune a donc encore énormément investi en 2012. Les travaux suite à la crue de 2010 sont achevés, la rénovation de notre église a débutée, l'aménagement des parcelles communales au lieu-dit « Le Fajot » va permettre l'installation rapide de nouveaux propriétaires. Voilà des actions concrètes et porteuses pour l'avenir et qui permettent un développement harmonieux de la commune.

Mais il est de notre devoir de préserver notre environnement. Aussi, une récente émission de télévision, « Des racines et des ailes », diffusée en septembre dernier, a rappelé que nous nous situons en plein « triangle noir », c'est-à-dire sous un ciel pur, dégagé de toute pollution lumineuse, propice aux observations du ciel. C'est cela aussi notre environnement.

C'est pourquoi, je proposerai à l'ensemble des élus de la commune, d'éteindre toutes les lumières de l'éclairage public, la nuit, afin de limiter encore davantage l'impact de nos activités sur notre cadre de vie et par la même occasion, permettre aux nombreux membres du club d'astronomie des observations encore plus lointaines. Nous signerons donc la charte proposée par le club, afin de limiter cette pollution lumineuse.

Mais, défense de l'environnement ne doit pas nuire au développement durable de nos territoires. Par exemple, concernant le projet de carrière sur la commune de Boissières, le Conseil Municipal a délibéré en optant pour la décision prise par les élus de la commune concernée. Par conséquent, nous avons donc donné un avis défavorable au projet.

La carrière ne se fera pas. Personnellement, je considère que c'est une erreur. Aujourd'hui, les lois encadrent bien ces projets de carrière et imposent aux exploitants de fortes contraintes environnementales et une remise en état. On ne peut pas vouloir des maisons en pierres et empêcher les carrières ; on ne peut pas vouloir se chauffer au bois et être foncièrement contre l'abattage des arbres ; on ne peut pas empêcher les nouvelles voies de communication et être les premiers à les prendre !

Nous devons à tout prix, préserver notre cadre de vie, pour nous-mêmes et surtout pour les générations à venir, mais il est aussi de notre devoir d'élu, de favoriser aussi un certain développement économique, gage d'emploi et de prospérité.

Très bonnes fêtes de fin d'année et tous mes vœux de bonheur.

*Votre Maire, Romuald Molinié.*



## INFOS MUNICIPALES

### Subventions versées aux associations en 2012

ADMR CATUS	160.00
AFM TELETHON	40.00
APIL CAHORS	25.00
MUSEE RESISTANCE	80.00
LIGUE CONTRE LE CANCER	100.00
ASSOC PECHE CATUS	50.00
ATHLETIC CLUB GIGOUZAC	750.00
BIBLIOBUS CAHORS	60.00
CLUB DES AINEES	120.00
FOYER RURAL GIGOUZAC	600.00
LES ESTIVALES DE GIGOUZAC	2000.00
CHASSE GIGOUZAC	200.00
ANGEL	250.00
STAR ACA DEMI	50.00
RETAU DU CŒUR	45.00
CLUB D'ASTRONOMIE	600.00
COOPERATIVE SCOLAIRE	100.00
<b>TOTAL</b>	<b>5 180.00</b>

La commune de Gigouzac possède un grand nombre d'associations, qu'elle soutient sans aucun esprit partisan, mais parce que toutes vont dans le même but, la même direction, celle de faire vivre la commune.

Elles sont diverses et variées, toutes ont leur utilité. Le Conseil sera toujours à leurs côtés.

### Église

Comme prévu, les travaux ont débuté début octobre par le gros œuvre. S'en est suivi les travaux de charpente et enfin la pose de nouveaux vitraux. Le résultat est à la hauteur des espérances. Rappelons que les travaux intérieurs se feront au printemps prochain.

#### Coûts de l'opération Eglise (1ère tranche)

**Gros œuvre**, entreprise Moulène,  
Lavercantière : 36 981 €

**Charpente** entreprise Brondel, Cazals :  
19 575 €

**Vitreaux** entreprise Sarl Creunier : 11 465 €



## Création d'une zone de développement éolien

La commune, par la préfecture de région est retenue, afin d'étudier la possibilité d'implantation des éoliennes.

## Circulation des poids lourds sur la RD 13

Contre notre volonté, le Conseil Général du Lot a décidé depuis juillet dernier que les poids lourds de plus de 7,5 tonnes pouvaient à nouveau circuler dans la traverse de notre commune. En effet, le Conseil Général, a décidé de stopper tous passages des poids lourds sur la départementale allant de Pelacoy à Boissières. Ceci afin d'empêcher la carrière du Mas de Camp de voir le jour. Résultat, pas d'autres solutions que de faire passer le trafic dans le bourg de Gigouzac. Cette décision scandaleuse n'est pas acceptable pour vos élus. Aussi, nous sommes dans l'attente d'une réunion publique que nous avons demandé au vice-président en charge des travaux du Conseil Général.

## Le Fajot

Suite aux aménagements afin de viabiliser les trois lots prévus à la construction, le coût de l'opération est de 24 486 €. Les lots seront vendus à 15.90 € le mètre carré viabilisé.

## Grand Cahors

Le Conseil a accepté l'extension du Grand Cahors à Valroufié et Douelle, qui feront donc partie du grand cahors au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## Nouveaux arrivants

Un très sympathique pot a réuni une quarantaine de nouveaux arrivants sur Gigouzac depuis 2009. Ils ont presque tous répondu présents. Nous leur souhaitons encore la bienvenue, et nous espérons les voir encore plus souvent parmi nous.

## Equipement

De nouvelles tables ont été achetées pour la salle des Fêtes, les anciennes, lourdes et peu pratiques, ont été vendues.

De nouvelles jardinières ont été placées d'abord devant l'Eglise, mais il s'avère que leur emplacement devant la Mairie remporte un bien plus vif succès.

Un aspirateur à feuilles a été acquis durant l'automne, ce qui permet à notre agent communal de pouvoir ramasser les feuilles mortes beaucoup plus vite. Cela lui permet aussi de gagner du temps pour effectuer d'autres tâches. Nous profitons de l'occasion pour saluer son travail, et sa disponibilité auprès des habitants.

## Finances

Afin de financer les travaux de restauration de l'église et ceux suite aux inondations, la commune a contracté un emprunt de 80 000 € auprès du Crédit agricole et pour une durée de 12 ans au taux de 4.76%.

## Voirie

Durant l'été la route du Mas de Guillaume fut entièrement reprise. Pour 2013 nous avons sollicité le Grand Cahors, pour refaire la route du Mas de Barrade.

## Eclairage public

Par soucis d'économie d'énergie et des finances publiques, il a été décidé de poser une horloge sur la place Jacques Bourrée, afin d'y éteindre les lumières à partir de minuit. Une étude pour l'ensemble de la commune est lancée.

## Environnement

Suite à la crue de 2010, et pour des raisons de sécurité évidentes, la pose de barrière en bois a été effectuée à la Vernière ainsi que sur la place Jacques Bourrée. Le résultat a fait l'unanimité.



## Recensement 2013

La population de la commune sera recensée sur la période du 17 janvier au 16 février 2013.

Après appel à candidature, une seule personne a répondu. Il s'agit de Pauline Cagnac, la fille de notre secrétaire de Mairie.

Nous vous demandons de lui offrir votre meilleur accueil, mais nous n'en doutons pas.

# BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

**Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.  
**Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**  
**Comment ?** → Deux possibilités s'offrent à vous :

#### → PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr).
- 2 - Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : **pièce d'identité et livret de famille**.
- 3 - Allez dans la rubrique «**catalogue des services**», cliquez sur «**les démarches**», puis, dans la zone «**recherche**» tapez «**recensement citoyen en ligne**».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

#### → À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : **pièce d'identité et livret de famille**.



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

### RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

#### RÉGION SUD-OUEST

- **CSN Poitiers** › Départements 16 / 17 / 79 / 86 › **05 49 00 24 69**
- **CSN Toulouse** › Départements 09 / 12 / 31 / 46 / 81 / 82 › **05 62 57 38 68**
- **CSN Bordeaux** › Département 33 › **05 57 85 11 23/58**  
Département 47 › **05 57 85 11 24/49**
- **CSN Limoges** › Départements 19 / 23 / 24 / 87 › **05 55 12 69 92**
- **CSN Pau** › Départements 40 / 64 / 65 / 32 › **05 59 40 46 71**



**OBJECTIF  
CITOYEN**  
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



## ETAT CIVIL

### Nos joies

Naissances de :

Julia RATZ, le 9 août 2012

Amandine FORTIN, le 18 septembre 2012



***RETOUR EN IMAGES sur Inauguration du 6 octobre 2012***





## *ECOLE*

C'est avec plaisir que j'ai pu retrouver l'école de Gigouzac pour la deuxième année consécutive. L'effectif reste stable, puisque cette année, dans notre classe, il y a 26 élèves : 11 CE2, 11 CM1 et 4 CM2. Il y a 12 filles et 14 garçons.

L'année 2012 2013 sera riche en projets et en sorties :

Les élèves de l'école participeront à trois rencontres sportives dans le cadre de l'USEP. Jérôme Cantagrel, animateur sportif du Grand Cahors, avait initié les enfants, l'année dernière, à l'escrime. Cette année, notre classe, qui devrait être un peu plus aguerrie, participera à une rencontre départementale, afin de se mesurer à d'autres petits mousquetaires lotois. Nous participerons aux rencontres départementales d'athlétisme et de sports collectifs. Ces journées sont de véritables fêtes du sport et connaissent un vif succès auprès des enfants qui rêvent de rapporter fièrement une médaille à la maison... Développer l'esprit sportif n'est pas le seul objectif de ces manifestations, il est également très important de favoriser la coopération entre les élèves et le respect des règles.

Les séances de natations commenceront dès la rentrée de janvier.

Une autre des priorités de l'école est d'ouvrir les enfants sur la culture. C'est cette ouverture que nous souhaitons offrir aux enfants en leur permettant de découvrir deux spectacles dans le cadre des JMF de Cahors et du théâtre jeune public:

- Machine à courts (spectacle musical et courts métrages d'animation)
- Echoa (danse et musique)

Tous les mois, les élèves découvrent une nouvelle sélection de livres provenant de la bibliothèque municipale. Albums, romans, livres documentaires... Le choix est varié et stimule la curiosité des élèves.

Nous nous rendrons à Boissières, afin d'apprendre les règles de la sécurité routière. Les gendarmes commenceront par enseigner la partie théorique (panneaux de signalisation, règles de circulation, sécurité) puis les CM2 devront réaliser un parcours en vélo, afin de valider la partie pratique de leur permis vélo.

Enfin, avec la classe de CP CE1, nous avons pour projet d'organiser un voyage scolaire en avril, à Port Leucate (à côté de Montpellier). L'objectif de ce voyage est de permettre aux élèves de créer des oeuvres en matériaux naturels (bois flottés), de découvrir le milieu marin, et de mener des activités autour du vent. Cette classe de découverte permettra aux élèves d'acquérir plus d'autonomie et de découvrir une autre région. Les membres de l'Association des Parents d'Elèves redoublent d'effort pour organiser des manifestations afin récolter des fonds qui serviront à diminuer la participation financière demandée aux familles.

L'année s'annonce donc sportive, culturelle et studieuse bien entendu !

Amandine Dall'Asen, Professeur des Ecoles en cycle 3 à Gigouzac



## ***VIE ASSOCIATIVE***

- A.N.G.E.L (Association Gigouzacoise d'Entraide et de Loisirs), Président : Mr Alain EROUART, tel 05.65.21.46.68
- ATHLETISME CLUB, Présidente : Mme Ghislaine PAVARD (St Germain), tel 05.65.31.04.84
- A.P.E (Association de Parents d'Elèves), Présidente : Mme Céline SERIES, tel 06.87.36.07.82
- LES ESTIVALES DE GIGOUZAC, Co-Présidents : Mme Cathy DEFIEUX et Mr Jalal EL RHALMANI
- TENNIS GIGOUZAC, Président : Mr William Clémenti, tel 05.65.31.23.40
- CHASSE, Président : Mr François OUVRARD, tel 05.65.36.87.71
- CLUB ASTRONOMIE, Président : Mr Philippe CANCEIL, tel 06.85.36.98.05
- LE FOYER RURAL, Co-Présidents : Mr Daniel PARDES, Mme Nicole SEMPE , tel 05. 65.36.85.88
- GYMNASTIQUE, Responsable Mme Nicole SEMPE, tel 05.65.36.88.09

\*Gymnastique : le vendredi de 11H30 à 12H30

\*Cinéma : 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, sauf le mois d'août , à 20H30 à la salle des fêtes

\*Bibliothèque : (derrière l'église), Responsable Mme Jeanine LAPORTE, ouverte les lundis après-midi.

## ***MANIFESTATIONS A VENIR***

### **PREMIER SEMESTRE 2013**

Dimanche 6 Janvier Loto à 15heures (Les Estivales)

Dimanche 13 janvier 16 heures, Galette des rois de la Mairie,

Dimanche 27 Janvier 14h30, Loto de l'Athlétisme,

Dimanche 17 Février Loto à 15 heures, (Les estivales)

Dimanche 3 mars Course pédestre,

Samedi 9 Mars grand bal musette à 21 heures,

Dimanche 10 Mars Loto à 15heures (Les Estivales),

Samedi 30 Mars Repas de la Chasse

Samedi 6 avril grand bal musette à 21 heures,

Dimanche 10 avril Loto à 15heures (Les Estivales),

Dimanche 28 Avril,Loto à 15heures (Les Estivales),

Dimanche 26 mai,marche pour la lutte contre le cancer,

Samedi 22 juin,Feu de la Saint

## PORTRAIT



Native des Hauts de Seine (92), c'est en 1978 que Christelle arriva dans le Lot, plus précisément à « Cessac », sur la commune de Douelle.

Alors âgée de 12 ans, elle intégra le collège de Luzech pour y couler d'agréables années. Issue d'une famille d'imprimeurs et de reporter photographe, c'est tout naturellement qu'elle se dirigea vers des études dans cette branche professionnelle ce qui se traduit par un passage au Lycée de Jolimont à Toulouse et une Ecole d'Industrie et d'Arts Graphiques à Paris, pour y préparer un BTS.

Malheureusement ou heureusement, elle n'exerça jamais dans ce domaine là.

Après ses études, retour sur Toulouse en 1986, les contrats aidés de l'époque « TUC » lui permirent d'exercer à la Mairie de St Lys (31) en tant qu'agent administratif.

La découverte de l'administration territoriale, la polyvalence du poste, le service public et le goût du contact lui firent apprécier ce métier.

Profondément attachée au Lot, c'est en 1987 qu'elle revint vivre à Cahors et s'installa sur la commune d'Espère en 1989. Après divers petits boulots (assistante dentaires, restauration...) les portes de la Mairie de Cahors se sont ouvertes à elle, dans un premier temps dans le cadre d'un contrat aidé qui a débouché par la suite sur un CDI. Pendant onze années elle a officié à la Mutuelle Nationale Territoriale en tant qu'Agent Mutualiste Polyvalent. Mal à l'aise avec les obligations commerciales qui se profilaient (elle confesse ne pas avoir du tout la fibre commerciale !), elle a postulé pour un remplacement à la Mairie de Nuzéjols. Cette remise en cause professionnelle lui permis d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences, grâce à l'aide précieuse de la secrétaire Mme GARRIGOU. Cette personne a joué un rôle capital puisqu'en moins d'un mois, elle a mis Christelle sur les rails... Mais ce remplacement était de courte durée et elle dû se faire connaître dans le « milieu ». C'est la raison pour laquelle elle a aussi effectué différents remplacements dans d'autres collectivités telles que la Mairie de Pontcirq.

C'est en mars 2001, que le poste de secrétaire de Mairie Intercommunale lui a été confié pour les communes de Gigouzac et Maxou. En effet, Yvon LINOU qui assurait ce poste dans ces deux collectivités faisait alors valoir ses droits à la retraite.

Christelle FOURNIER tient à remercier les deux maires, Christian MOLINIE, Gérard GRAS et leurs équipes municipales de l'époque de lui avoir fait confiance et permis ainsi de s'épanouir pleinement dans cette tâche.

Depuis lors, sa vie professionnelle s'organise sur ces deux postes : les mardis et vendredis à Gigouzac, les lundis et jeudis à Maxou.

En 2009 Christelle s'est installée sur la commune de Septfonds dans le Tarn et Garonne et même s'il est vrai que les trajets quotidiens (environ 140 kms aller/retour) représentent un inconvénient, celui-ci est relativement vite comblé par le plaisir qu'elle éprouve à travailler avec deux équipes municipales différentes et dynamiques.

Christelle est la maman de deux grands enfants âgés de 21 et 18 ans, tous deux étudiants. Le week-end elle aime à partager les plaisirs simples de se retrouver en famille, entre amis. Elle pratique régulièrement la randonnée, la zumba, et adore les grands voyages. Son côté créatif lui permet parfois de rester de longues heures devant une toile pour y déposer quelques pigments d'aquarelles.



## REVUE DE PRESSE



L'astrophysicien Peter Von Ballmoos a coupé le ruban. / Photo DDM.

Gigouzac 10-10-2012

### Un nouvel observatoire

Samedi 6 octobre, après 2 ans d'efforts, de recherches de financements, d'investissement total de ses bénévoles, le Club d'Astronomie de Gigouzac inaugurerait le nouvel observatoire né de la volonté, de l'énergie et de tous les talents associés des membres du Club.

#### Un télescope de 35 cm de diamètre

Ils ont ainsi réalisé un agrandissement du bâtiment initial leur permettant de se doter d'un nouveau télescope de 35 cm de diamètre, installé sous une coupole à toit roulant, et pilotable par ordinateur. Il était indispensable pour eux de

pouvoir proposer un télescope moderne au grand public, aux membres du club, mais aussi aux jeunes des collèges et lycées qui utilisent l'observatoire. Cette installation permettra de réaliser des observations scientifiques de grande qualité et de profiter pleinement de la beauté du ciel noir lotois récemment mise à l'honneur dans l'émission « des racines et des ailes » sur France 3, l'un des plus purs en Europe car protégé des halos lumineux. Peter Von Ballmoos, astrophysicien à l'IRAP de Toulouse, parrain de l'association, et ami de son président Philippe Canceil, était venu spécialement à

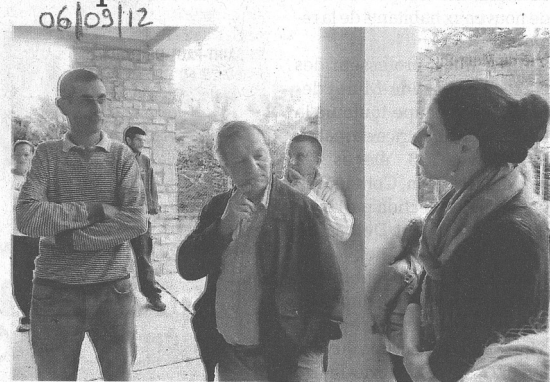
Gigouzac pour participer à l'évènement. Il a coupé le ruban inaugural de cette extension baptisée de son nom en présence de tous les financeurs, publics et privés, mais aussi de deux des fondateurs de l'observatoire et du petit-fils de Daniel Chotin dont l'observatoire porte le nom.

La soirée s'est poursuivie avec une conférence de Peter Von Ballmoos à la salle des fêtes sur les secrets cachés de notre univers. Lors de cette même soirée, les nuages dissimulant le ciel constellé n'ont pas réussi à entamer la bonne humeur ambiante ni la passion des astronomes lotois et toulousains.

### GIGOUZAC

### Un petit-déjeuner pour une bonne rentrée

Mardi, les enfants étaient heureux de retrouver leur maîtresse Amandine Dall'Assen, ainsi que Jacqueline Bertaud, qui veille sur eux et s'occupe de la cantine et du ménage à l'école de Gigouzac. Joël Gilbert, président du Sivu (Syndicat intercommunal à vocation unique) des écoles, Romuald Molinié, maire de Gigouzac et Jean-Luc Guillemot, maire de Francoulès, ont perpétué la tradition de l'accueil des enfants et de leurs parents, autour d'un petit-déjeuner et quelques mots de bienvenue. Rappelons que le RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) regroupe les communes de Gigouzac, Francoulès et



Romuald Molinié, Joël Gilbert et Amandine Dall'Assen

Saint-Pierre-Lafeuille et assure aussi la scolarisation des enfants des communes voisines. La ren-

trée s'est faite sous les meilleurs auspices et les effectifs sont maintenus.

### GIGOUZAC

15/09/2012

### Les chasseurs pique-niquent

Voilà une belle initiative de la part des associations de chasse de Gigouzac et Mechmont. Elles ont voulu rassembler chasseurs et non chasseurs des deux communes autour d'un pique-nique, dimanche 9 septembre, jour même de l'ouverture de la chasse.

Ce sont quelque cent personnes qui ont eu le plaisir de se retrouver au bord de l'eau, à l'ombre des arbres de la Vergnère, pour déguster le fameux poulet aux écrevisses de Robert, ainsi que bien d'autres mets savoureux préparés par les bénévoles. Ce fut pour chacun l'occasion



Pique-nique au bord de l'eau

de partager jusqu'au soir un très agréable moment de convivialité, de rencontre et d'échange. La chasse, c'est aussi ça !





**Couloir de la Mairie**



**Aspirateur à feuilles**

**14 juillet 2012**



**Viabilisation des terrains  
« Le Fajot »**



**Pose de barrières à « La Vernière »  
et Place Jacques BOURREE**